



- un don au **FONDS DES AMIS DE LA FONDATION PRO RENOVASSISTANCE** - compte IBAN BE10 0000 0000 0404 de la **FONDATION ROI BAUDOIN** avec la réf. 018/0790/00042 ;
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation (précompte à charge du prêteur) ;
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover (renseignements : 0475/51.92.65) ;
- un legs à la **FONDATION PRO RENOVASSISTANCE**.

MOT DU PRESIDENT

Chers amis de RENOVASSISTANCE,

C'est dans la joie, le chant et la convivialité que nous avons fêté nos 30 ans d'existence au studio Le Logis de Watermael avec près de deux cents d'entre vous. A nouveau, la ministre Céline Frémault et la princesse Claire, présidente d'honneur de notre Fondation, ont



participé à notre événement jusqu'à monter sur scène pour rencontrer les artistes.

En ouverture de la soirée, la ministre soulignait combien notre action s'inscrivait dans le respect du droit au logement garanti par notre constitution, tandis que moi-

même, je rappelais que ce même droit figurait dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui fêtera bientôt ses 70 ans. Si les nouvelles sont parfois bien sombres sur notre avenir, j'évoquais le nombre grandissant d'associations comme la nôtre qui, à leur échelle, veillent à préserver ces droits humains si malmenés actuellement.

Paul Defawe

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Pour faire face au nombre croissant de projets, nous recherchons des bénévoles compétents en informatique, en communication, en secrétariat. Contact : Bernard CASSIERS 0475 51 92 65

NOUVELLES DES CHANTIERS ET PROJETS EN COURS

Rue Dekens 37 à Etterbeek

La commission de concertation a rendu un avis défavorable motivé principalement par le refus de diviser l'immeuble en 3 logements. Ce projet, faute d'une alternative acceptable pour le propriétaire du bien, devra être abandonné.



Avenue Huart-Hamoir 124 à Schaerbeek (1 appartement 3 ch., 2 appartements 2 ch.)

Les travaux ont commencé en juillet 2017 pour s'achever en 12 mois.

En août 2018, 3 familles s'y sont installées.

Rue des Quatre-Vents 25-25b à Molenbeek

(habitat intergénérationnel comprenant 1 studio, 1 appartement 1 ch., 2 de 2 ch., 2 de 4 ch., avec jardin et salle communautaire)

L'entrepreneur ayant été désigné et les promesses de primes notifiées, ce chantier, dont les études ont été entamées en 2015, a enfin débuté ce 19 novembre 2018 !



Boulevard Van Haelen 54 à Forest (3 appartements : 4 ch., 3 ch. et 1 ch.)



Ce projet a bien progressé et les parachèvements sont largement en cours. Les châssis sont posés ainsi que les conduites de chauffage et d'électricité. Le plafonnage et les faux plafonds sont terminés. La façade restaurée a retrouvé sa splendeur d'antan, après le retrait des échafaudages. Fin de chantier espérée pour mars 2019.

Rue Godefroid de Bouillon 55 à Saint-Josse-ten-Noode (2 appartements : 2 ch. et 1 ch.)

Ce projet avance rapidement !

Le permis d'urbanisme nous a été notifié en juin et l'entrepreneur a été désigné en octobre pour débiter les travaux en février 2019, après l'obtention de la promesse de la prime de rénovation.

Entre-temps, l'immeuble a été mis à disposition de familles afghanes.





Rue Dieudonné Lefèvre 47 à Laeken (1 maison de 4 ch.)

Notre projet, qui conserve l'affectation unifamiliale, a reçu en octobre un avis unanimement favorable de la part de la commission de concertation. Sur base du dossier de soumission qui leur a été adressé, nous attendons les offres des entreprises.

Rue Bonaventure 61 à Jette (1 duplex 3ch, un studio et 1 duplex 2ch)

Le dossier de demande de permis d'urbanisme vient d'être introduit. Il s'agit d'une grande maison mitoyenne construite en 1923 dans le quartier de Dieleghem à Jette et disposant d'un jardin de 102m² orienté au sud.



Avenue d'Itterbeek 175-177 à Anderlecht (4 appartements de 2 ch. dont 1 pour PMR)

Nous procédons actuellement à l'analyse des 3 offres reçues en vue de désigner un entrepreneur.

La maison en ruine à front de rue devra être démolie pour permettre l'accès au bâtiment arrière à rénover.



APPEL DE FONDS ANNUEL

Comme chaque fin d'année, nous lançons un appel aux prêts et dons pour financer les projets présentés ci-dessus.

Alors que le délai d'attente d'un logement social est de 7 à 10 ans et que le manque de logements corrects et abordables ne fait que croître, nous ne pouvons pas nous résoudre, faute de moyens suffisants, à refuser des projets valables. Mais financer ceux-ci est un défi considérable que nous devons relever en comptant d'abord sur ceux qui partagent notre vision avant de recourir à un financement extérieur plus coûteux.

Bon nombre d'entre vous nous ont déjà aidés par un prêt ou un don mais c'est le moment de nous renouveler votre confiance et surtout de faire connaître notre action autour de vous.

NOUVELLES DES PROJETS CONCLUS PAR L'ASBL ET LA FONDATION OU EN NEGOCIATION

Au cours de ce second semestre, nous avons poursuivi notre lancée en signant pas moins de 4 actes, finalisant ainsi des négociations que nous avons annoncées dans nos bulletins précédents.

Fin septembre, c'est avec la commune de Schaerbeek que nous avons signé 2 baux de rénovation :

- **avenue Dailly 134 à Schaerbeek** – 34 ans (1 duplex 2 ch., 1 appart 2 ch., 1 duplex 3 ch.)

L'architecte désigné a déjà réalisé un avant-projet pour la rénovation de cette belle maison



bourgeoise dans le style éclectique du début du XX^{ème} siècle, avec un agréable jardin. La demande de permis d'urbanisme sera introduite avant la fin de cette année.

- **rue Josaphat 312 à Schaerbeek** – 35 ans (3 appartements : 2 duplex 2 ch., un studio).

Cet immeuble, étriqué et en très mauvais état, a déjà fait l'objet d'une première rénovation peu adéquate. L'architecte a été désigné mais, préalablement aux études, des travaux de sécurisation et d'évacuation de déchets ont dû être réalisés en novembre.



Début novembre, c'était au tour de la Fondation PRO RENOVASSISTANCE de finaliser deux acquisitions confiées immédiatement à l'asbl par des baux de rénovation.

Nous voilà donc enfin propriétaire du **175-177 avenue d'Itterbeek** acheté à la commune d'Anderlecht plus de 4 ans après notre offre. Mais l'obtention du permis d'urbanisme, condition suspensive de la transaction, s'est avérée beaucoup plus compliquée que prévu, nécessitant une modification importante de notre plan. Compte tenu de l'importante participation de la Fondation au coût des travaux, la durée du bail sera réduite à 21 ans.

Pour le second immeuble, situé au **61 rue Bonaventure** à Jette, vendu par une asbl en liquidation, tout s'est passé en moins d'un an ! La convention entre la Fondation et l'asbl porte sur une durée de 30 ans.

Reste toujours en attente un immeuble à Schaerbeek, propriété de la Région. Le ministre responsable a déjà approuvé notre proposition d'un bail de rénovation de 40 ans mais elle est en cours d'examen à la Régie foncière.

Nous avons pu visiter deux nouveaux biens dont un nous est proposé par une propriétaire qui nous connaît de longue date et nous a déjà confié plusieurs biens. La conclusion de ce dossier devrait donc intervenir très rapidement.

L'autre est une villa unifamiliale proposée par une paroisse qui n'est pas encore décidée sur le sort à réserver à ce bien.

« HET PANDSCHAP », UNE ASSOCIATION-SŒUR GANTOISE (www.pandschap.be)

Une association-sœur appelée « HET PANDSCHAP » a vu le jour en février de cette année à Gand avec les mêmes objectifs que RENOVASSISTANCE mais financée par le secteur public et non privé comme nous.

Issue de l'asbl DOMUS MUNDI elle doit beaucoup aux contacts que Ludovic Vandeputte avait initié en Région flamande pour faire connaître notre action.

Nous avons accueilli un de ses membres lors de notre conseil d'administration d'avril dernier et lui avons fourni une aide en lui transmettant différents documents-types.